



Termes de Référence

Offre de consultation pour élaboration d'un Manuel Opérationnel (MO) pour la prise en charge psycho-sociale et établissement d'un système de référencement

I. Contexte du projet FAMNKAD

Malgré les engagements internationaux et nationaux pour accélérer les progrès en matière de santé sexuelle et reproductive, et droits connexes (SSRD) des femmes et des adolescentes, le faible accès à une information et à des services de santé sexuelle et reproductive (SSR) complets et de qualité ont de lourdes conséquences sur les femmes et adolescentes, affectant du même coup les familles et les communautés. Les inégalités des genres en Haïti sont un obstacle important à la capacité des femmes et des adolescentes à exercer leurs droits en matière de SSRD. Le manque de pouvoir décisionnel des femmes et des adolescentes concernant leur SSRD, l'accès et le contrôle limité aux ressources et services publics ainsi que les normes socio-culturelles qui perpétuent les inégalités des genres ainsi que les violences sexuelles fondées sur le genre (VSVG) sont quelques-uns des nombreux défis rencontrés par les femmes et les adolescentes dans la jouissance de leurs droits ainsi que l'accessibilité aux services juridiques et de SSR. À tout cela s'ajoute une instabilité politique qui entrave depuis juillet 2018 la capacité du gouvernement haïtien à développer et à adopter des politiques à long terme pour faire progresser les droits humains, surtout les droits sexuels et reproductifs (DSR) des femmes et des adolescentes. De plus, les catastrophes naturelles, la pandémie de la COVID-19 et la situation d'insécurité générale à Port-au-Prince (PAP) où les gangs armés ont pris le contrôle de plusieurs routes et secteurs viennent affecter lourdement les droits des femmes et adolescentes en Haïti. Le vide institutionnel aggravé par l'assassinat du Président en juillet 2021, et le tremblement de terre survenu en août 2021 ont aussi eu des impacts sur les services de SSRD, en les reléguant à un deuxième plan dans les priorités de l'État Haïtien et dans sa conséquente allocation de ressources. Finalement, l'insécurité persistante et la crise du carburant, incluant les difficultés pour les déplacements, ont des impacts sur les DSR des femmes et des adolescentes.

Le projet FANMKAD (« Fanm Kanpe Ak Diyite » – Femmes et filles debout avec dignité pour nos droits sexuels et reproductifs), financé par Affaires mondiales Canada (AMC), a été élaboré pour améliorer l'exercice du droit à la santé des Haïtiennes et des Haïtiens, particulièrement à la SSRD des femmes et des adolescentes. En ce sens, le projet FANMKAD a une approche multisectorielle basée sur 2 composantes :

- 1) Le renforcement du continuum de soins pour les femmes et adolescentes, intégrant notamment la participation des organisations de la société civile (OSC), surtout les organisations de défense des droits des femmes et des adolescentes (ODDFA), par l'offre d'un ensemble de services de SSR respectueux des droits, adaptés à l'âge et aux genres et gérés selon des principes de gouvernances inclusive; et
- 2) La mobilisation sociale active des parents, des hommes, des adolescents et des leaders d'opinion ainsi que le renforcement des connaissances en matière de SSRD des femmes et des adolescentes pour assurer une transformation positive dans les zones ciblées; **et** le renforcement des capacités des OSC, dont les ODDFA, à faire la promotion des DSR à l'échelle nationale et internationale, à



fournir des services respectueux des DSR et de l'égalité des genres (EG), ainsi qu'à accompagner les survivantes de VSFG dans leurs efforts à réclamer la mise en œuvre de leurs DSR.

Le projet FANMKAD est mis en œuvre au niveau départemental dans six communes du Sud-Est choisies de façon participative avec les parties prenantes du projet (Jacmel, Marigot, Cayes-Jacmel, Belle Anse/Grand-Gosier, Thiotte et Anse-à-Pitre) et au niveau national à PAP, sur une période de quatre ans, par un consortium de trois organisations: CARE, Santé Monde et Avocats sans frontières Canada (ASFC). Le projet impliquera également 3 organisations haïtiennes : l'Association pour la promotion de la famille haïtienne (PROFAMIL), Kay Fanm et le Collectif d'avocat/es spécialisé/es en litige de Droits humains (CALSDH).

II. Contexte et justification de l'élaboration d'un Manuel Opérationnel (MO) pour la prise en charge psycho-sociale et établissement d'un système de référencement

L'analyse de genre du projet Fanmkad a révélé qu'en matière d'accès aux soins et services de prise en charge psycho-social, le manque de disponibilité et de qualité des services a été souligné comme étant un problème majeur par les responsables et leaders des OSC de femmes et féministes rencontrées. Par conséquent, dans sa stratégie de genre, le projet prévoit de renforcer et d'appuyer les OSC de femmes et féministes afin qu'elles soient en mesure de fournir un appui psychosocial respectueux des droits des femmes survivantes de VSFG. Deux aspects de ce renforcement sont l'élaboration d'un Manuel Opérationnel (MO) fournissant des informations pratiques sur la prise en charge psycho-sociale des cas de VSFG et le renforcement du système de référencement. Les séries d'échange que le projet ont entamé avec FANM Deside et autres OSC féministes, ainsi que la direction départementale du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) pour mettre au point une stratégie d'appui psychosocial adaptée aux besoins réels des femmes et des filles du Sud-Est et aussi pour identifier les besoins en matière de formation, de matériels didactiques, ont confirmé le besoin d'un outil standard pour guider et soutenir les OSC dans leur travail d'accompagnement psycho-social des survivantes de VSFG.

Il est important de souligner qu'actuellement, il n'existe pas de circuit référentiel clairement établi pour appuyer les femmes et les adolescentes survivantes de violences sexuelles et fondées sur le genre. En conséquence, les survivantes ne sont souvent pas informées des démarches appropriées à entreprendre pour traiter leurs cas en fonction de la nature spécifique de chaque situation et de leurs besoins individuels. Cette lacune dans le système de référencement entraîne une confusion et une incertitude pour les survivantes, les laissant démunies quant aux mesures à prendre pour obtenir une assistance adéquate et une prise en charge complète. Il est donc primordial de mettre en place un mécanisme clair et accessible qui guide les femmes et les adolescentes tout au long du processus, en les informant sur leurs droits, les services disponibles et les étapes à suivre pour obtenir le soutien nécessaire.



III. Objectifs de la consultation :

i. Objectif général :

L'objectif de cette consultation est d'élaborer un Manuel Opérationnel (MO) fournissant des outils pratiques et une marche à suivre respectueuse des droits et de la dignité des survivantes de Violences Sexuelles Fondée sur le Genre (VSFG) afin de renforcer les capacités des organisations féministes et de femmes intervenant dans la prise en charge psycho-sociale des survivant.es des violences sexuelles et basées sur le genre (VSFG) ; l'établissement du circuit de référencement des survivantes de Violences Sexuelles Fondées sur le Genre (VSFG) dans les zones du projet.

ii. Objectifs spécifiques :

- Développer un guide pictural et chaîne de prestation des services VBG en créole et sensible aux valeurs culturelles locales : guide visuel adapté et culturellement approprié sur la prise en charge des survivant.e.s de VSFG.
- Développer une cartographie des acteurs.trices dans la chaîne de prise en charge des survivant.e.s de VSFG existants dans les communes d'intervention du projet.
- Développer un diagramme décrivant le circuit de référencement pour la prise en charge des survivantes de VSFG dans les communes cibles du projet : Guide synthétique d'informations sur les services fournis à chaque jalon du système de prise en charge des survivant.e.s des VSFG.
- Organiser un atelier de validation du MO et du circuit de référencement impliquant les parties prenantes identifiées en collaboration avec le projet.
- Former les personnes et les acteur.trices identifiés dans la chaîne de prestation des services de prise en charge des survivant.e.s en collaboration avec le projet et les OSC sur le MO afin de s'assurer que les OSC ont une marche à suivre détaillée et pratique pour la prise en charge psycho-sociale des survivantes des VSFG, en mettant l'accent sur le respect des droits et de la dignité.

IV. Méthodologie

i. Développement du Manuel Opérationnel (MO)

Le travail de développement du Manuel Opérationnel (MO) et de proposition d'un circuit de référencement sera réalisé de manière participative, en étroite collaboration avec les organisations de la société civile (OSC) de femmes et féministes partenaires du projet, afin de s'assurer que le contenu du MO et le circuit de référencement établis répondent à leurs besoins pratiques et que les informations et images de l'outil soient adaptés au contexte local et prennent en compte les bonnes pratiques déjà en place en la place afin de capitaliser sur les connaissances et les expériences existantes. Ensuite, le.la consultant.e travaillera en étroite collaboration avec les OSCs pour identifier les ressources communautaires de prise en charge existantes et proposer un circuit de référencement qui sont adaptés aux contextes locaux. Des rencontres d'échange et de feedback seront régulièrement organisées entre l'équipe-projet et le.la consultant.e tout au long du processus de développement du



MO afin de discuter de l'avancement du travail, de partager les idées et les suggestions, pour garantir la pertinence et la qualité du contenu du MO.

ii. Validation du Manuel Opérationnel (MO) :

En collaboration avec l'équipe-projet, le/la consultant.e organisera un atelier de présentation et de validation du Manuel Opérationnel (MO) avec les parties prenantes concernées, y compris les acteur.trice.s de la chaîne de référencement, la Direction de la Santé familiale, la Direction Départementale Sanitaire du Sud-Est (DDSSE), le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) et les organisations de la société civile (OSC) partenaires, notamment les OSCs féministes.

iii. Formation sur le Manuel Opérationnel (MO) :

Après la réalisation de l'atelier de validation, le/la consultant.e organisera une formation pour les acteurs.trices identifié.es en collaboration avec le projet et les OSCs féministes. Cette formation aura pour objectif de faciliter l'appropriation du contenu du MO. Les personnes concernées auront l'opportunité d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension des concepts et la marche à suivre pour prendre en charge psycho-sociale les survivantes de VSFG, tels que définis dans le MO. La formation permettra également aux participant.es de se familiariser avec les outils et les directives pratiques inclus dans le MO, afin de renforcer leur capacité à mettre en œuvre ces approches dans leur travail.

V. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus de cette consultation :

- Un guide pictural et chaîne de prestation des services VBG ou Manuel Opérationnel (MO) en créole, avec des images culturellement appropriées, fournissant ainsi une marche à suivre claire, pratique et respectueuse des droits et de la dignité des survivantes de Violences Sexuelles Fondées sur le Genre (VSFG), tout en prenant en compte les spécificités liées à la prise en charge des survivantes mineures et également des hommes et garçons survivants tels que décrits dans les guides.
- Tou.tes les acteur.trices dont les structures de santé, de la justice, des OSC, prestataires de soins psychosociaux de la chaîne de référencement sont cartographié.es.
- Le circuit de référencement pour la prise en charge des survivantes de VSFG au niveau des zones d'intervention du projet est décrit de manière claire et précise.
- Un guide synthétique visuel est créé, résumant de manière claire et accessible les informations clés sur le circuit de référencement pour la prise en charge des survivant.e.s des VSFG.
- Avec l'appui du projet, un atelier de validation du MO est organisé, réunissant les parties prenantes.
- Des acteurs.trices clés identifiés personnes identifiées de concert avec le projet et les OSC féministes sont formées.

VI. Le profil du/de la consultant.e recherché.e :



- Diplôme universitaire de niveau maîtrise ou équivalent en sociologie, psychologie, études féministes/genre ou autres domaines connexes.
- Expérience avérée (5 ans minimum) dans le domaine l'accompagnement des OSC féministes sur la prise en charge psycho sociale des VSFG, le genre, les droits des femmes.
- Expériences en production d'outils en créole.
- Solide connaissance et compréhension des enjeux liés aux VSFG et de l'approche de prise en charge psycho-sociale respectueuse des droits et de la dignité des survivantes dans le contexte haïtien.
- Compréhension approfondie des problématiques spécifiques auxquelles les femmes et les filles victimes de VSFG sont confrontées dans le contexte haïtien.
- Compétences en développement de modules opérationnels pour formation des adultes : être en mesure de développer des modules opérationnels clairs, détaillés et pratiques.
- Familiarité avec les normes locales et internationales en matière de prise en charge psycho-sociale des survivantes de VSFG.
- La connaissance du contexte régional du Sud-est en matière de VSFG est un atout.
- Expériences dans l'adaptation d'outils produits dans d'autres contextes culturels différents est un atout.
- La proposition financière du.de la consultant.e doit prendre en compte une ressource en graphisme dans son offre pour l'adaptation des visuels à inclure dans le MO.
- Les couts des rencontres et de la formation seront couverts par le projet.

VII. Responsabilités du.de la consultant.e :

- Adapter et traduire le contenu du MO en utilisant une approche participative.
- Collaborer avec les organisations de la société civile (OSC) féministes et les parties prenantes pour recueillir leurs contributions, leurs commentaires et leurs suggestions lors du processus d'élaboration du MO.
- S'assurer que le MO est structuré de manière claire, détaillée et pratique et adaptées aux contextes locaux.
- Collaborer avec les parties prenantes, y compris les OSC féministes et les acteur.trices impliqué.es dans le circuit de référencement, pour décrire et proposer des améliorations claires et pratiques pour un circuit fonctionnel pour la prise en charge des survivantes de VSFG dans les zones d'intervention du projet.
- Résumer les informations clés du MO de manière concise et accessible, en créant un guide synthétique ou un aide-mémoire qui permet aux utilisateur.trices de se référer facilement aux points essentiels du MO.
- Coordonner et organiser un atelier de validation du MO en impliquant les parties prenantes identifiées en collaboration avec le projet.
- Concevoir et mettre en œuvre une formation sur le MO adaptée aux besoins des personnes identifiées, de concert avec le projet et les OSC féministes.



VIII. Produits et livrables attendus et durée de la consultation

Le mandat du/de la consultant.e durera 20 jours, à prester sur une période de deux (2) mois maximum, entre mi-juillet et mi-septembre et octobre 2024, suivant un calendrier de travail à valider avec l'équipe de projet. Le/la consultant.e indiquera, dans son offre, le calendrier précis suivant lequel il/elle conduira ses activités. Il/elle devra fournir les produits/livrables ci-après :

- 1- Manuel Opérationnel adaptés à partir des outils partagés, dans un langage clair avec des images culturellement appropriés et en créole.
- 2- Cartes de référencement et une proposition d'un circuit de référencement clair.
- 3- Aide-mémoire du MO
- 4- Modules et outils de formation/diffusion sur le MO
- 5- Rapport de validation du MO
- 6- Rapport des Séances de formation des personnes identifiées de concert avec le projet.

IX. Dépôt et méthode d'évaluation des dossiers

Le/la consultant.e sera payé.e uniquement sur la base du montant défini et accordé dans son contrat avec CARE. Aucun autre frais ne sera payé au ou à la consultant.e outre ceux consentis sur la base de son offre financière qui aura été négociée et validée. Le/la consultant.e ne pourra pas bénéficier des avantages des salarié.es de CARE (assurances, indemnité de repas, accès informatique, badge ou clé d'entrée, matériel...).

Le paiement de sa prestation sera réalisé en plusieurs tranches à savoir :

- 40% à la signature du contrat
- 40% à la présentation du rapport prévisionnel
- 20% après validation des livrables finaux.

Les soumissions doivent inclure l'expérience avérée du/de la soumissionnaire ainsi qu'une proposition technique et financière, soit les documents suivants :

À propos du/de la consultant.e :

- Un curriculum vitae du/de la consultant.e
- Références professionnelles du/de la consultant.e ;
- Un échantillon de matériel semblable développer sur l'échelle national.

À propos de la proposition technique et financière

- Une proposition technique/méthodologique pour mener cette consultance, comprenant au minimum : Compréhension des termes de référence ; proposition d'une méthodologie ; mise en avant des compétences et possibilités du/de la consultant.e;
- Une proposition financière rédigée en dollars américains (USD) incluant au minimum des détails sur les frais de consultation et les coûts opérationnels de la consultance tels que



les frais de déplacement si nécessaire. La proposition financière doit être séparé en « honoraires » et en « frais ».

Les candidat.es intéressé.es doivent envoyer leur dossier de candidature en français et en version électronique AU PLUS TARD LE **15 juillet 2024**.

A l'adresse mail suivent : ivenert.amelus@care.org

Le dossier de soumission doit porter la mention, « FANMKAD – Elaboration d'un Manuel Opérationnel (MO) pour la prise en charge psycho-sociale et établissement d'un système de référencement » en objet du message.

N.B : Les candidatures des consultantes sont fortement encouragées.